

Délibération N° 5
Du Bureau Syndical du 05 septembre 2022

Lundi 05 septembre 2022, à 10h00, le Bureau Syndical, s'est réuni à PRIVAS, sous la présidence de M. Patrick COUDENE.

NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT	NOM, PRENOM	PRESENT	EXCUSE	ABSENT
SABATIER R. (VP)	X			COULMONT H.		x	
BULINGE JP. (VP)	X			ROUYEYROL B.		x	
LEYNAUD J. (VP)	X			HERNANDEZ C.		x	
VALLA M. (VP)	X			REVEL F.		x	
SCHERER A. (VP)	X			PEYRACHE A.		x	
CHAZE M. (VP)	X						
BOUSCHON M. (VP)	x						

OBJET : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX POUR LA CONSTRUCTION D'UNE CENTRALE DE PRODUCTION PHOTOVOLTAÏQUE SUR LE SITE ESPACE DEYDIER & HOME VIVAROIS A UCEL

Le Président rappelle que la commune d'UCEL a confié au Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche (SDE07) une mission de mandat d'ouvrage pour la construction d'une centrale de production photovoltaïque sur le site Espace Deydier & Home Vivarois.

Ce marché de travaux comprend la réalisation d'une centrale de production photovoltaïque raccordée au réseau d'une puissance de 100 KWc sur les toitures de l'Espace Deydier & Home Vivarois de la commune d'Ucel ;

Le Président indique que conformément à la convention de mandat, le SDE07 a lancé une consultation visant à choisir les entreprises qui réaliseront ce chantier.

L'Avis d'Appel Public à la concurrence concernant ce marché a été publié sur la plateforme de dématérialisation <https://www.achatpublic.com> en date du 22 juin 2022 et sur un journal d'annonces légale (Dauphiné Libéré) en date du 24 juin 2022.

Les offres étaient à rendre pour le 5 août 2022 à 12h.

Le Président informe le bureau syndical que 2 plis ont été transmis avant la date limite de réception.

La séance d'ouverture des plis a eu lieu au siège du SDE07 en date du 11 août 2022.

Le Président informe le bureau syndical qu'une analyse des offres, a été réalisée par les services du SDE07 le 26 août 2022 et présente ainsi le classement final.

Candidats ADRESSE CANDIDAT		ELECTRICITE GARDOISE 545 chemin du Chai 30900 NIMES OFFRE DE BASE	SAS ID SOLAIRE 85 chemin du Pont de Prades 07380 PRADES OFFRE DE BASE	SAS ID SOLAIRE 85 chemin du Pont de Prades 07380 PRADES OFFRE VARIANTE
	<i>Barème de points</i>			
Note Prix	40.00	39.34	40.00	23.95
Prix en €.HT		111 900.32 €	110 050.00 €	165 358.00 €
Note Qualité technique	50.00	36.73	50.00	39.80
Pénalités	-10.00	-10.00	0.00	0.00
Note Délais	10.00	9.00	9.00	9.00
Note finale des offres		75.07	99.00	72.74
Classement		2	1	3

AR Prefecture

007-250700358-20220905-2022184-DE

Reçu le 16/09/2022

Publié le 16/09/2022

Le classement final est le suivant :

1. ID SOLAIRE OFFRE DE BASE, Note finale attribuée 99 points
2. ELECTRICITE GARDOISE, Note finale attribuée 75.07 points
3. ID SOLAIRE OFFRE VARIANTE, Note finale attribuée 72.74 points

Le Président propose ainsi de retenir, l'offre du candidat ID SOLAIRE – OFFRE DE BASE ayant obtenu la note de 99/100 pour un montant de 110 050 euros HT avec un écart de moins 6% par rapport à l'estimation du SDE07.

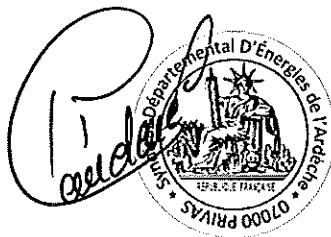
Le Président indique que le présent marché sera attribué lorsque la commune d'UCEL aura donné son accord de principe.

Le bureau syndical :

- DECIDE de retenir, l'entreprise ID SOLAIRE pour un montant de 110 050 euros HT;
- AUTORISE le Président du SDE07 à signer le marché correspondant avec le candidat retenu.

Ainsi fait et délibéré,

Le Président,
Patrick COUDENE



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa transmission en Préfecture leet de sa publication ou notification le



**MARCHE DE TRAVAUX PHOTOVOLTAÏQUE POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE D'UCEL
BATIMENTS ESPACE DEYDIER & HOME VIVAROIS**

ANALYSE DES OFFRES

Mandataire : SDE07

Maître d'ouvrage : Commune d'UCEL

Consultation : 22/06/2022 sur achatpublic et 24/06/2022 sur le JAL Dauphiné Libéré

Limite réception des plis : 5/08/2022 à 12h

Ouverture des plis : 11/08/2022

Nbre de plis déposés : 2

Objet du marché :

Réalisation d'une centrale de production photovoltaïque raccordée au réseau, sur le site de l'Espace Deydier & Home Vivarois à UCEL pour une puissance de 100 KWc.

Critères de notation :

1. Prix des prestations sur 40 points
2. Qualité technique sur 50 points
3. Délais de réalisation sur 10 points

Pénalité de 10 points relative à la trame et au nombre de pages du mémoire technique (cf RC).

Cette consultation a fait l'objet d'une offre de base et d'une offre variante permettant de répondre aux préconisations de l'UDAP suivantes :

"Afin d'améliorer l'intégration de ces panneaux photovoltaïques en couverture, il convient de prévoir des panneaux de ton rouge sombre (RAL 3005) ou de ton marron (RAL 8016) excluant l'emploi de panneaux noirs ou bleus, tons très artificiels et très impactants, sans harmonie avec les nuances naturelles des couvertures en tuiles de la commune."

1. ANALYSE DES OFFRES

Prix des prestations sur 40 points

3 Offres reçues :

1. ENTREPRISE GARDOISE, offre de base à 111 900,32 euros HT
2. ID SOLAIRE, offre de base à 110 050 euros HT
3. ID SOLAIRE, offre variante à 165 358 euros HT

AR Prefecture

007-250700358-20220905-2022184-DE
Reçu le 16/09/2022
Publié le 16/09/2022

Notation Prix des prestations :

Candidats ADRESSE CANDIDAT		ELECTRICITE GARDOISE 545 chemin du Chai 30900 NIMES OFFRE DE BASE	SAS ID SOLAIRE 85 chemin du Pont de Prades 07380 PRADES OFFRE DE BASE	SAS ID SOLAIRE 85 chemin du Pont de Prades 07380 PRADES OFFRE VARIANTE
	Barème de points			
Note Prix	40.00	39.34	40.00	23.95
Prix en C.H.T		111 900.32 €	110 050.00 €	165 358.00 €
Puissance totale de l'installation (Wc)		100 000	100 000	89 950
Coût du Wc installé (euros HT/Wc)		1.12 €	1.10 €	1.84 €
Coût du Wc minimum des candidats en CHT		1.10 €	1.10 €	1.10 €

Le prix a été noté avec la formule suivante : Note prix = 40 X (1-(Coût du Wc du candidat – Coût du Wc minimum) / Coût du Wc du candidat)

Le terme « Coût du Wc du candidat » correspond au Coût total du Wc du candidat dont l'offre est examinée et le terme « Coût du Wc minimum » correspond au Coût total du Wc de l'offre la moins -disante. Dans le cas où l'offre la moins-disante est jugée anormalement basse, le Coût du Wc minimum sera celui de la seconde offre la moins-disante.

La note « Montant forfaitaire des prestations » de l'offre sera arrondie au centième immédiatement supérieur, avec deux décimales.

Qualité technique sur 50 points

La qualité technique de l'offre est notée sur 50 points à partir du mémoire technique remis par le candidat (en respectant la trame présentée à l'article 6.4 du rc), suivant la pondération des sous-critères énoncés ci-dessous :

Qualité et performance de l'installation proposée : L'appréciation se fera d'une manière globale au vu : - de la productivité annuelle de l'installation ; - du rendement des modules photovoltaïques et des onduleurs ; - de la baisse de rendement des modules ; - de la durée de garantie en années des modules photovoltaïques ; - de la durée de garantie en année des onduleurs ;	20 points
Organisation et Méthodologie: Elle sera appréciée au regard de l'organisation, de la méthodologie et des moyens mis en œuvre pour respecter les prescriptions du cahier des charges	10 points
Qualité de la maintenance proposée : Elle sera appréciée au regard de la maintenance qui sera proposée par le candidat	10 points
Qualifications et Références : Elles sont appréciées au regard de la composition de l'équipe, de la qualité des compétences et des références proposées par le candidat	10 points

AR Prefecture

007-250700358-20220905-2022184-DE

Reçu le 16/09/2022

Publié le 16/09/2022

Chaque sous-critère pourra être noté jusqu'au demi-point.

Une note technique est calculée selon la formule suivante : $\text{Note technique} = 50 \times (1 + (\text{qualité technique candidat} - \text{qualité technique maximum}) / \text{qualité technique maximum})$

Le terme « qualité technique candidat » correspond à la qualité technique du candidat dont l'offre est examinée et l'expression « qualité technique maximum » correspond à la note du candidat ayant obtenu la meilleure note au critère « qualité technique ».

La note « Qualité technique » de l'offre sera arrondie au centième immédiatement supérieur, avec deux décimales.

A noter qu'une pénalité est appliquée de 10 points si le candidat ne respecte pas la trame proposée et le nombre de page de son mémoire technique.

Candidat ENTREPRISE GARDOISE – OFFRE DE BASE

Item	Commentaire	Notation
Qualité et performance des installations	Puissance installée : 100 KWc Modules : DUALSUN Flash 405 Half-Cut White de 405 Wc, 250 modules à installer, avec présence d'optimiseurs de puissance. Aucune information sur les préconisations SDIS Onduleur : HUAWEI SUN2000-100KTL Système fixation : K2 Single rail Production annuelle : 151 500 KWh Productivité : 1 515 KWh/KWc Rendement modules : 20,91% Baisse de rendement : 84,8% à 25 ans Rendement onduleur moyen européen : 98,3 % Garantie modules : 25 ans Garantie onduleurs : 10 ans Monitoring : système Smart Logger, de la marque Huawei qui permet de transmettre toutes les informations de production de la centrale sur un portail internet dédié Ecran d'affichage : pas d'information	16
Organisation et méthodologie	Organisation : 3 points Chantier propre, optimisation des déchets. Méthodologie : 5 points Suivi avancement avec maître d'œuvre, proposition de modifications d'organisation si besoin, respect des règles d'hygiène et de sécurité, suivi de la qualité, recollement de l'opération	10
Qualité de la maintenance proposée	Le candidat n'a apporté aucune information	0
Qualifications et références	Qualifications : 5 points QUALIBAT RGE SPV3 sup 250KWc Références : 5 points Le candidat présente une liste de références conséquentes de toute taille avec notamment des bâtiments ERP	10
TOTAL		36

Notation Qualité technique : 36

AR Prefecture

007-250700358-20220905-2022184-DE

Reçu le 16/09/2022

Publié le 16/09/2022

Candidat ID SOLAIRE – OFFRE DE BASE

Item	Commentaire	Notation
Qualité et performance des installations	Puissance installée : 100 KWc Modules : RECOM de 400 Wc, 250 modules à installer, avec présence d'optimiseurs de puissance. Le candidat ne précise pas si le calepinage proposé permet de respecter les courbes demandées par le SDIS. Mise en place d'une coupure d'urgence et d'une alarme technique pour répondre aux exigences SDIS. Onduleur : SE100K de chez SolarEdge Système fixation : K2 Single rail Production annuelle : 130 248 KWh Production sur 20 ans : 2 604 965 KWh Productivité : 1 302 KWh/KWc Rendement modules : 21,3% Baisse de rendement : 92% à 12 ans et 84,8% à 25 ans Rendement onduleur moyen européen : 98% Garantie modules : 25 ans Garantie onduleurs : 12 ans et 25 ans pour les optimiseurs Monitoring : système SolarEdge ; la communication au portail de monitoring sera assurée soit par la connexion au réseau internet existant, soit par la fourniture d'un routeur 4G équipé d'une carte SIM (abonnement non fourni) Ecran d'affichage : pose et le câblage d'un afficheur de la marque SIEBERT	19
Organisation et méthodologie	Organisation : 5 points Finalisation des plans d'exécution après notification du marché, gestion administrative et technique auprès d'Enedis, bureau contrôle et Consuel. Disposent des EPI. Gestion des déchets avec tri des déchets. Auto contrôle avant mise en service de l'ensemble des chaînes de la production. Méthodologie : 5 points Présence dans l'équipe d'un responsable sécurité. Coordination avec le couvreur, puis mise en sécurité, ensuite mise en place système de fixation, optimiseurs, câblage, installation des modules.	10
Qualité de la maintenance proposée	Le candidat présente une maintenance plus poussée que ce qui est demandé dans le cahier des charges notamment l'analyse de la performance globale de l'installation et la transmission d'un rapport d'intervention avec les opérations de maintenance curative à prévoir Intervention du lundi au vendredi dans un délai maximum de 48 heures pour toute maintenance curative non planifiée	10
Qualifications et références	Qualifications : 5 points QUALIBAT RGE jusqu'à 250KWc et QUALI PV Références : 5 points Le candidat présente une liste de références avec notamment des bâtiments ERP	10
TOTAL		49

Notation Qualité technique : 49

AR Prefecture

007-250700358-20220905-2022184-DE

Reçu le 16/09/2022

Publié le 16/09/2022

Candidat ID SOLAIRE – OFFRE VARIANTE

Item	Commentaire	Notation
Qualité et performance des installations	Puissance installée : 89,95 KWc Modules : PEIMAR couleur rouge de 350 W, 250 modules à installer, avec présence d'optimiseurs de puissance. Il n'existe à l'heure actuelle aucun système de fixation couvert par un ETN pour ce module Le candidat ne précise pas si le calepinage proposé permet de respecter les courbes demandées par le SDIS. Mise en place d'une coupure d'urgence et d'une alarme technique pour répondre aux exigences SDIS. Onduleur : SE100K de chez SolarEdge Système fixation : K2 Single rail. Production annuelle : 117 068KWh Production sur 20 ans : 2 341 343 KWh Productivité : 1 301 KWh/KWc Rendement modules : 17,65% Baisse de rendement : Garantie puissance linéaire à 30 ans Rendement onduleur moyen européen : 98% Garantie modules : 20 ans Garantie onduleurs : 12 ans et 25 ans pour les optimiseurs Monitoring : système SolarEdge ; la communication au portail de monitoring sera assurée soit par la connexion au réseau internet existant, soit par la fourniture d'un routeur 4G équipé d'une carte SIM (abonnement non fourni) Ecran d'affichage : pose et le câblage d'un afficheur de la marque SIEBERT	9
Organisation et méthodologie	Organisation : 5 points Finalisation des plans d'exécution après notification du marché, gestion administrative et technique auprès d'Enedis, bureau contrôle et Consuel. Disposent des EPI. Gestion des déchets avec tri des déchets. Auto contrôle avant mise en service de l'ensemble des chaînes de la production. Méthodologie : 5 points Présence dans l'équipe d'un responsable sécurité. Coordination avec le couvreur, puis mise en sécurité, ensuite mise en place système de fixation, optimiseurs, câblage, installation des modules.	10
Qualité de la maintenance proposée	Le candidat présente une maintenance plus poussée que ce qui est demandé dans le cahier des charges notamment l'analyse de la performance globale de l'installation et la transmission d'un rapport d'intervention avec les opérations de maintenance curative à prévoir Intervention du lundi au vendredi dans un délai maximum de 48 heures pour toute maintenance curative non planifiée	10
Qualifications et références	Qualifications : 5 points QUALIBAT RGE jusqu'à 250KWc et QUALI PV Références : 5 points Le candidat présente une liste de références avec notamment des bâtiments ERP	10
TOTAL		39

Notation Qualité technique : 39

AR Prefecture

007-250700358-20220905-2022184-DE
Reçu le 16/09/2022
Publié le 16/09/2022

Pénalité trame du mémoire technique :

ENTREPRISE GARDOISE

Trame mémoire non conforme, nb de pages >40 avec les annexes –pénalité de 10 points

ID SOLAIRE – OFFRE DE BASE + OFFRE VARIANTE

Trame du mémoire et nombre de page conforme – aucune pénalité

Délais de réalisation sur 10 points

Ce critère est apprécié au vu du calendrier prévisionnel et des délais présentés par le candidat dans son mémoire technique pour la réalisation de cette opération.

Candidat ENTREPRISE GARDOISE – Offre de base

Délais	25 jours	9
--------	----------	---

Candidat ID SOLAIRE – Offre de base

Délais	18 jours	9
--------	----------	---

Candidat ID SOLAIRE – Offre variante

Délais	18 jours	9
--------	----------	---

Récapitulatif :

Candidats ADRESSE CANDIDAT		ELECTRICITE GARDOISE 545 chemin du Chai 30900 NIMES OFFRE DE BASE	SAS ID SOLAIRE 85 chemin du Pont de Prades 07380 PRADES OFFRE DE BASE	SAS ID SOLAIRE 85 chemin du Pont de Prades 07380 PRADES OFFRE VARIANTE
	<i>Barème de points</i>			
Note Prix	40.00	39.34	40.00	23.95
Note Qualité technique	50.00	36.73	50.00	39.80
Pénalités	-10.00	-10.00	0.00	0.00
NoteDélais	10.00	9.00	9.00	9.00
Note finale des offres		75.07	99.00	72.74
Classement		2	1	3

2. PROPOSITION D'ATTRIBUTION

Il est proposé de retenir le candidat SAS ID SOLAIRE avec l'offre de base pour un montant total de marché de 110 050 euros HT.

L'offre proposée par l'entreprise ID SOLAIRE est conforme au cahier des charges et elle est jugée technico économiquement intéressante.

A Privas le 26 Août 2022


Président du S.D.E. 07
Patrick COUDENE
Directrice Générale Adjointe
LALANDE